



4. LE NUMÉRIQUE EN SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA JUSTICE ET DES JUSTICIABLES

De l'activité des tribunaux aux services pénitentiaires, la justice française a été grandement critiquée pour ses difficultés à répondre à la crise sanitaire du Covid-19.

Ce contexte a justifié l'importance des moyens qui doivent être consacrés à la transformation numérique de la justice. L'exploitation des expériences étrangères en la matière associée à une prise de recul sur leur transposition et la définition de priorités à l'échelle hexagonale permettront de fixer une trajectoire ambitieuse et empreinte de réalisme.



RETROUVEZ
L'ARTICLE COMPLET [ICI](#).



Bertrand CHEDRU
Senior Manager
bertrand.chedru@wavestone.com

L'usage des technologies dans la gestion de la crise COVID-19 par les acteurs de la Justice



LE RECOURS AUX AUDIENCES VIRTUELLES ET AUX PLATEFORMES COLLABORATIVES



LE CORONAVIRUS COMME FACTEUR ACCÉLÉRANT DE SOLUTIONS JUSQUE-LÀ INÉGALEMENT DÉPLOYÉES



PARLOIRS DÉMATÉRIALISÉS, UN MAINTIEN DÉGRADÉ DU LIEN HUMAIN



Selon le Département de Correction de Pennsylvanie, plus de 21 000 appels Zoom ont eu lieu depuis le 19 mars.

Perspectives

UNE ÉVALUATION NÉCESSAIRE DES MESURES MISES EN PLACE

Chaque usage des nouvelles technologies doit donc être revu, afin de déterminer s'il s'agissait d'une simple solution de contournement ou s'il s'inscrit dans une transformation pérenne du système judiciaire.

UNE JUSTICE DEMEURANT CENTRÉE SUR L'HUMAIN

Le recours aux nouvelles technologies ne peut se faire au détriment de la personnalisation de l'approche.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE D'UNE JUSTICE TRANSPARENTE ET OUVERTE

Une ouverture numérique au public des audiences doit être envisagée, au nom du principe général de publicité des débats judiciaires et du prononcé des jugements.

UNE SYMÉTRIE DES ATTENTIONS ENTRE JUSTICIABLES ET AGENTS

La crise sanitaire a renforcé le constat d'un alignement nécessaire des niveaux d'exigence pour les pratiques managériales auprès des agents de la Justice.

VERS UN RAPPROCHEMENT ENTRE INSTITUTIONS ET STARTUPS DU DROIT

La crise sanitaire a permis à certaines LegalTechs de se démarquer, notamment en rendant accessibles aux particuliers des services juridiques jusque-là réservés aux entreprises.